

## RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

### Correspondance inédite avec Jean-Jacques

Fierens, Jacques

*Published in:*

Promotion et défense des droits de l'enfant

*Publication date:*

2015

*Document Version*

le PDF de l'éditeur

[Link to publication](#)

*Citation for pulished version (HARVARD):*

Fierens, J 2015, Correspondance inédite avec Jean-Jacques. dans *Promotion et défense des droits de l'enfant: enjeux théoriques, pratiques et philosophiques*. Université de Genève, Genève, pp. 27-32.

#### General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

#### Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

---

JACQUES FIERENS\*

## Correspondance inédite avec Jean-Jacques

Mon cher Jean-Jacques,

Nous ne te serons sans doute jamais assez reconnaissants d'avoir, de manière quasi prophétique, voici 250 ans, inventé les droits de l'enfant. Tu écrivais « C'est encore un des contre-sens des éducations communes, que, parlant d'abord aux enfants de leurs devoirs, jamais de leurs droits, on commence par leur dire le contraire de ce qu'il faut. »

Tu as observé très simplement, après des siècles d'aveuglement, qu'un enfant n'est pas un adulte en miniature, qu'il existe en lui-même, qu'il existe pour lui-même et pour les autres. Tu nous as expliqué que les parents, les éducateurs n'ont pas à le façonner selon leurs intérêts à eux, mais qu'il donnera le meilleur de lui-même si on le laisse être ce qu'il est et si la Volonté générale, c'est-à-dire le droit, la loi, le protège parce qu'il est précieux et non pas uniquement parce qu'il sera peut-être un jour rentable.

Oui, mon cher Jean-Jacques, c'est tout cela et bien d'autres choses que j'ai lues dans l'Émile et tu n'as pas idée à quel point tes réflexions ont contribué à ce qu'un jour le monde entier reconnaisse la place des enfants, notamment à travers la Convention internationale relative aux droits de l'enfant. Sais-tu qu'au Japon, les autorités imposent à tous les instituteurs des écoles maternelles la lecture de ton ouvrage ?

Pourtant, tu sais ce que je vais te reprocher parce que je ne serai pas le premier à le faire, même si cela t'énerve au plus haut point.

Tu as eu cinq enfants avec Thérèse Levasseur et toi, le visionnaire génial, toi qui écris « Celui qui ne peut remplir les devoirs de père n'a point le droit de le devenir », tu les as froidement abandonnés à l'assistance publique dès leur naissance. Toi qui te vantes si souvent de tes qualités de cœur et de ta sensibilité, tu les as fait déposer à l'hospice des Enfants-trouvés sans te soucier de la souffrance.

---

\* Professeur extraordinaire à l'Université de Namur, professeur à l'Université de Liège et professeur à l'Université catholique de Louvain.

france que tu leur infligeais, sans te soucier du désarroi de leur mère, et en tentant jusqu'à ta mort de te trouver de mauvaises excuses.

La question que je te pose est bien simple : n'es-tu pas un menteur ? À quoi sert-il d'écrire des livres qui marqueront l'histoire d'une civilisation si en actes, et consciemment, tu fais ce qui est proprement incompatible avec les principes que tu préconises ? Je t'accuse d'avoir fait entrer d'emblée les droits de l'enfant dans l'ère du mensonge.

Mais ton hypocrisie a peut-être au moins le mérite d'interroger la nôtre. Nous qui célébrons la Convention relative aux droits de l'enfant, avons-nous moins de raisons que toi d'être traités de menteurs et d'être culpabilisés par ce que nous en avons fait ? Est-ce que, comme toi, nous ne cherchons pas à justifier, toujours en vain, la distance insupportable entre ce qui est proclamé et ce qui se passe en réalité ? Aujourd'hui encore, je me demande tous les jours si les droits de l'enfant ne sont pas des alibis, si les personnes et les Etats qui proclament qu'il n'y a rien de plus important que les enfants, ne passent pas leur temps à agir sciemment en contradiction évidente avec les principes que la Convention consacre.

En cette année 2014, des enfants ont été sciemment bombardés avec leur famille jusque dans les écoles et les hôpitaux où ils cherchaient refuge. Sept millions d'enfants dans le monde sont morts avant cinq ans de malnutrition, de maladie, de pauvreté. Des millions ne sont pas scolarisés, surtout des petites filles. Des enfants sont torturés ou mis à mort parce qu'ils sont accusés de sorcellerie. Oh, pas seulement chez les « sauvages », comme tu les appelaient tout en les respectant bien plus que tes contemporains, les pays du Nord de la planète n'ont pas de quoi être fiers. Partout des enfants sont emprisonnés, parfois sous l'unique motif que leurs parents n'ont pas le droit de résider là où ils cherchent une vie moins misérable. Partout dans le monde, des enfants sont victimes de coups et de mutilations, sont séparés de force de leur famille. Partout dans le monde, les enfants pauvres doivent se contenter de regarder les riches à la télévision. Que penses-tu, Jean-Jacques, du fait que des enfants meurent à l'hôpital universitaire de Kinshasa parce que les parents n'ont pas 50 \$ à donner au chirurgien ? Que penses-tu des enfants noyés au large de Lampedusa ?

C'est toi qui écrivais « Hommes, soyez humains, c'est votre premier devoir ; soyez-le pour tous les états, pour tous les âges, pour tout ce qui n'est pas étranger à l'homme. Quelle sagesse y a-t-il pour vous hors de l'humanité ? Aimez l'enfance ; favorisez ses jeux, ses plaisirs, son aimable instinct. » C'est là que nous en sommes encore, aujourd'hui, à devoir simplement mendier de nos contemporains qu'ils soient humains avec les enfants, alors que ceux-ci sont censés

être protégés par un des traités les plus célèbres au monde. La Convention a été ratifiée par tous les Etats des Nations Unies sauf trois, c'est-à-dire qu'ils se sont engagés à respecter, protéger et réaliser les droits de l'enfant. Je ne dis pas qu'ils sont responsables de toutes ces misères, mais qu'ils auraient les moyens de les apaiser et souvent de les faire disparaître. Pire encore, leurs actions contribuent souvent sciemment à aggraver la souffrance des enfants et à violer délibérément leurs droits.

\*\*\*

Dans les Confessions que tu as écrites, mon cher Jean-Jacques, tu n'arrives pas à te justifier. Les discours des Etats ressemblent d'ailleurs au tien et ce ne sont que dérobades.

Tu as d'abord écrit que tu n'avais pas les moyens matériels de respecter tes enfants. « Je gagne au jour la journée mon pain avec assez de peine ; comment nourrirais-je encore une famille ? ». Aujourd'hui, les États disent « C'est la crise, occupons-nous d'abord de nourrir nos nationaux. » Comme si c'était la première crise, comme si les crises n'étaient pas le mode même de reproduction de ce monde matérialiste dans lequel même un enfant est évalué en coûts et bénéfices ! Comme si la Convention relative aux droits de l'enfant, dans ce préambule que plus personne ne lit, ne reconnaissait pas qu'il y a dans tous les pays du monde des enfants qui vivent dans des conditions particulièrement difficiles, et qu'il est nécessaire d'accorder à ces enfants une attention particulière. La Convention reconnaît l'importance de la coopération internationale pour l'amélioration des conditions de vie des enfants dans tous les pays, en particulier dans les pays en développement.

Tu as dit ensuite que tes enfants seraient certainement plus heureux s'ils étaient élevés par l'État plutôt que par leurs parents. « Tout pesé, je choisis pour mes enfants le mieux ou ce que je crus l'être. J'aurais voulu, je voudrais encore avoir été élevé et nourri comme ils l'ont été. » Ou encore : « Je crus faire un acte de citoyen et de père, et je me regardai comme un membre de la République de Platon. » Nous entendons encore cette rengaine tous les jours : les enfants seront beaucoup mieux ailleurs que chez ces parents indignes ou incapables...

Tu ne te rends même plus compte de ce que tu dis, dans ta recherche d'explications qui n'en sont pas. Parmi tant d'autres, les enfants des Tziganes et des Gens du voyage, en Suisse par exemple, savent ce que cela veut dire d'être éduqués par l'État plutôt que par leurs parents. Tu parles de Platon, et celui-ci considérait en effet que certains enfants appartiennent à l'État plutôt qu'à leurs parents, mais il ne faisait qu'anticiper les pires totalitarismes. Les nazis aussi ont

voulu construire la Cité idéale et ont créé les Napolas où les enfants appartenant à l'Allemagne étaient prétendument éduqués au service de l'Allemagne.

Et puis il y a les explications que d'autres que toi ont trouvées au décalage qui existe entre ton discours sur les enfants et ce que tu as fait.

Certains ont tout simplement soutenu que tu n'étais pas le père de ces enfants abandonnés, dont nous ne connaissons d'ailleurs jamais le nom, parce que tu étais affecté d'une impuissance que tu voulais cacher, ou encore que Thérèse Levasseur aurait été infidèle et que les enfants n'étaient pas de toi . Tu vois, rien n'a vraiment changé. Nous nous déchargeons du souci des enfants en refusant de les voir, de les nommer, en disant qu'ils ne sont pas les nôtres. Nous nous déclarons non concernés, ...impuissants.

D'autres encore ont prétendu que l'abandon des enfants serait une fable inventée par la fille et la mère Levasseur en vue de te lier à Thérèse, ce qui est contredit notamment par les archives des Enfants-trouvés. Il est sans doute vrai que certains États ont signé la Convention relative aux droits de l'enfant pour se lier à la communauté internationale, même si beaucoup d'entre eux considèrent que le visage de l'enfant que le traité dessine n'est pas celui qu'ils connaissent, n'est pas celui de leurs enfants. Mais là aussi il reste des traces écrites. Des dictateurs ont signé la Convention en gage de bonne volonté, en échange de tel ou tel avantage, sans avoir l'intention de la respecter véritablement. Reste pourtant le traité ratifié, même s'il ne représente parfois que l'hommage du vice à la vertu. Comment peut-on faire semblant que cette convention n'existe pas ?

\*\*\*

Mon cher Jean-Jacques, tu n'as aucune excuse et le mieux aurait été tout simplement de l'avouer. Tu aurais dû dire que tu nous proposais de revoir radicalement le rapport des adultes aux enfants, que les droits de l'enfant ne peuvent rien si le respect réciproque n'est pas d'abord voulu et vécu mais aussi que le programme que tu traçais dans Émile représentait tout sauf un acquis et que son concepteur lui-même était incapable de le respecter. Tu nous aurais aidés à comprendre que notre Convention n'est pas un instrument de contrôle pour vérifier qui dépasse la ligne blanche dans les tournants, mais le reflet d'une ambition aussi démesurée que nécessaire, aussi maladroite que perfectible, dont la mise en œuvre n'est encore que balbutiement.

Finalement, tout en affirmant que l'éducation doit faire d'Émile un citoyen, tu n'as pas eu confiance dans les enfants et tu n'as pas cru que ceux-ci pouvaient construire la démocratie que tu as entrevue en prophète, que tu as contribué à créer en affirmant parmi les premiers que les enfants ont des droits. « S'il y avait un

peuple de dieux, ils se gouverneraient démocratiquement » écrivais-tu. Et tu ajoutais que nous ne sommes pas des dieux et qu'il ne fallait pas essayer de faire ce que tu disais. C'est une lâcheté de plus. Parce qu'en effet nous ne sommes pas des dieux, nous ne pourrons hélas jamais faire que la proclamation des droits de l'enfant devienne inutile. D'ailleurs si ces droits ont été proclamés, et célébrés 25 ans plus tard, c'est qu'ils ne sont pas respectés. On ne demande que ce qu'on n'a pas. Mais nous pouvons prendre la Convention au sérieux et croire que sa mise en œuvre fait avancer la démocratie.

Peut-être ton échec est-il aussi en partie explicable par le but erroné que tu assignes à l'éducation des enfants. Tu dis qu'éduquer Émile n'est pas en faire un magistrat, un soldat ou un prêtre, mais un homme à part entière et un citoyen. Jusque-là, nous sommes d'accord, bien que jusque dans nos universités, nous l'oublions souvent. Mais tu prétends qu'être un homme revient avant tout à savoir « supporter les biens et les maux de cette vie », tu écris qu'« On ne songe qu'à conserver son enfant ; ce n'est pas assez ; on doit lui apprendre à se conserver étant homme, à supporter les coups du sort, à braver l'opulence et la misère, à vivre, s'il le faut, dans les glaces d'Islande ou sur le brûlant rocher de Malte. » Tu ne parles pas encore d'autonomie, parce que Kant, qui t'admirait tellement, n'était pas encore passé par là. Tu ne parles pas d'épanouissement personnel comme l'article 29 de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant – ou comme nos conversations sur Facebook – parce que tu osais encore parler de bonheur. Mais tu ne peux pas t'ôter de la tête qu'un enfant est faible et qu'un adulte est fort, et que le premier doit devenir comme le second. Les droits de l'enfant ne sont pas destinés à détacher les enfants de leurs parents, de leurs éducateurs, pour que les enfants puissent affronter seuls la vie.

Ce que tu n'as pas compris, mais que tu as montré sans le vouloir par ton attitude, c'est qu'un enfant est faible et qu'un adulte l'est aussi. Ou que si l'enfant est fort, c'est à sa manière qu'un adulte peut lui aussi encore être fort. Tu n'as pas compris qu'avoir des enfants et les éduquer, c'est accepter une faiblesse et une dépendance réciproques, non pas acquérir une autosuffisance de fort. Je crois que c'est pour cela que tu as refusé d'accueillir tes enfants. C'était de l'orgueil. Tu as senti que ton existence n'avait de sens que par rapport à eux, à ces petits braillards, à ces plus faibles que faibles et cela t'a été insupportable.

Nous qui vivons dans un monde où les forts sont plus que jamais privilégiés, nous qui sommes si forts que nous pouvons envoyer une sonde se poser sur une comète ou faire exploser un missile avec une précision effarante, nous éprouvons plus que jamais d'immenses difficultés à comprendre que les droits de l'enfant ne visent pas à lui permettre de se passer des adultes, mais à lui

Jacques FIERENS

---

faire comprendre que s'il dépend des adultes, les adultes dépendent pour toujours de lui.

Cher Jean-Jacques, nous avons encore tant de choses à nous faire pardonner par les enfants que nous te pardonnerons aussi d'avoir abandonné les tiens, mais uniquement si tu le demandes.

Bien à toi,

Jacques Fierens